

**Toepassing van artikel 51 van het reglement van orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van G. VAN GOIDSENHOVEN, gemeenteraadslid, betreffende de
versterking van de middelen voor openbare netheid.**

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Début juillet dernier, la commune a amplement communiqué sur le renforcement dévolu à la propreté publique en vue de remédier aux nombreux manquements observés sur le terrain. Ainsi, il fut annoncé la mise en place d'une équipe de balayeurs de 14 personnes dévolues aux week-ends. Le placement de 23 caméras fut également annoncé en vue d'identifier les responsables des trop nombreux dépôts clandestins.

Pourriez-vous nous dire, à l'occasion de cette rentrée où nous en sommes quant à la mise en place de l'équipe de weekend et au placement des caméras ? Les deux dispositifs sont-ils pleinement opérationnels ? Des difficultés sont-elles apparues à l'occasion de la mise en œuvre de ces dispositifs ? Quels sont les résultats observés depuis lors ?

Concernant les caméras, pouvez-vous me dire si elles fonctionnent toutes et comment s'effectue l'examen des images ? Combien de délits ont-ils pu être identifiés ? Certaines caméras ont-elles été vandalisées ou font-elles l'objet d'interventions visant à nuire à leur bon fonctionnement ?

Pour ce qui concerne l'équipe du weekend, il me revient que l'échevin a expliqué à des plaignants que le dispositif connaissait fin août des « maladies de jeunesse ». Peut-on m'expliquer en quoi elles consistent ? Y a-t-on remédié depuis lors ? Quelle est l'évaluation du travail effectué durant le weekend ?

G. BORDONARO demande quel est le taux de poubelles vidées par weekend ? Car, quand il se balade dans Anderlecht, il voit encore beaucoup de poubelles pleines. Il aimerait savoir si l'équipe « weekend » parvient à vider les poubelles et en quelle quantité ? Le Collège a-t-il ces éléments dans son bilan ?

Monsieur l'Échevin NEUZY donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de schepen NEUZY geeft lezing van het volgende antwoord :

Oui, les deux dispositifs sont en fonction, autant les caméras que l'équipe « weekend ». Tout d'abord, concernant l'équipe « weekend », 10 ouvriers de propreté ont été engagés depuis le 15 juillet 2019. Des procédures de recrutement pour l'engagement des 2 chauffeurs permis C et 2 superviseurs sont en cours de finalisation. Les procédures pour le dernier engagement ne sont pas encore totalement finalisées car la personne concernée doit nous apporter des documents. Son entrée en fonction ne saurait toutefois tarder.

Pour le surplus, deux « article 60 » sont également en cours de recrutement auprès du CPAS. Je me permets d'en profiter pour expliquer leur travail un peu plus en détails. Pour rappel, ils travaillent en temps plein, du jeudi au lundi inclus. Les jours de semaine, l'équipe « weekend » vient en appui aux équipes actuelles, par exemple en s'occupant des pieds d'arbres. Cela nous permet par exemple de faire ± 150 pieds d'arbres par jours.

En plus de cela l'équipe « weekend » travaille les samedis et dimanches de 7h à 15h. Le matin, de 7h à 12h, ils s'occupent tous du quartier de Cureghem ; dont les rues sont très

denses et utilisées lors de divers marchés. L'après-midi, 5 duos se répartissent sur toute la commune pour vider les corbeilles et enlever les dépôts clandestins. Nous essayons de rendre leur collaboration optimale avec le travail effectué en semaine. Les retours sont très positifs depuis la mise en place de ce dispositif mais le bilan total se fera d'ici la fin de l'année.

Ensuite, concernant les caméras, 23 nouvelles caméras ont effectivement été placées en août en 2 phases : d'abord 13, puis les 10 restantes. Celles-ci sont très mobiles et pratiques à déplacer. Elles fonctionnent sur batterie. Elles peuvent être déplacées chaque semaine.

L'analyse des images est réalisé par une entreprise externe, réagissant selon un algorithme et les images montrant des dépôts clandestins sont transmises au service « Entretien ». Au début du mois de septembre, 11 images de dépôts clandestins avaient été transmises au service et 8 ont permis une identification des contrevenants, ce qui donne un très bon ratio. Nous évaluerons le dispositif des caméras après une plus longue utilisation, soit d'ici la fin de l'année. Aucun acte de vandalisme n'a été signalé, nous avons juste remarqué qu'une caméra avait été détournée de son champ de vision ce qui a été corrigé depuis.

Le Collège est en train d'évaluer cela. A priori, beaucoup de corbeilles sont vidées, si G. BORDONARO souhaite connaître le ratio des mille corbeilles existantes, il propose de lui fournir les chiffres par écrit.

G. VAN GOIDSENHOVEN prend acte des déclarations de Monsieur l'Échevin NEUZY. Comme G. BORDONARO, il a eu l'occasion de voir que, durant les weekends, il restait toute une série de problèmes assez visibles notamment dans les endroits qui connaissent déjà préalablement un certain nombre de difficultés. S'il comprend bien, sur les 14 personnes qui avaient été présentées, 10 ouvriers ont été engagés, plus 2 « article 60 ». Monsieur l'Échevin NEUZY peut-il préciser cet élément ?

Monsieur l'Échevin NEUZY rappelle qu'il y a 10 ouvriers, plus 3 autres personnes qui ont déjà été engagés. Il n'en reste plus qu'un à engager. En plus de cela, il y a les 2 « articles 60 » qui doivent arriver. Sur les 16 au total, il en reste donc 3 à engager. Par rapport aux chiffres des caméras, c'était début de ce mois-ci : 11 constats ont été dressés. Les caméras ont été installées au cours du mois d'août, ce constat est donc fait sur un peu moins d'un mois.